



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

N° 4091_KNAUF-Thane-Mur-B2i_2024-01-09

- Code d'identification unique du produit type : **PU-EN13165-T2-CS(10/Y)150-Z45à200-WS(P)0.2**
- Usage(s) prévu(s) : **Isolation Thermique du Bâtiment (ThIB)**
- Fabricant : **KNAUF SAS, Zone d'Activités, Rue Principale 68600 WOLFGANTZEN**
- Mandataire : **Non Applicable**
- Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances: **Système 3**
- a) Norme harmonisée : **EN 13165:2012+A2:2016**
Organisme(s) notifié(s) : **CSTB (ON n°0679)**
- Performances(s) déclarée(s) :

Désignations commerciales	Caractéristiques essentielles														
	Réaction au feu		Perméabilité à l'eau		Emission de substances dangereuses		Coefficient d'absorption acoustique		Résistance thermique		Durabilité de la réaction au feu		Durabilité de la réaction au feu		
	Euroclasses	Absorption d'eau	Planivité après immersion partielle	Emission de substances dangereuses : Arrêté du 30 avril 2009 modifié	Emission de substances dangereuses : Décret 2011-321 du 23 mars 2011	Absorption Acoustique	Combustion avec incandescence continue	Résistance thermique R _{si} (m²K/W) (1)	Conductivité thermique λD (W/mK) (2)	Tolérance épaisseur, classe	Transmission de la vapeur d'eau μ _t	Containte en compression à 10% de déformation (kPa)	Résistance à la traction perpendiculairement aux faces (kPa)	Durabilité de la réaction au feu par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries au vieillissement à la dégradation	Durabilité de la réaction au feu par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries au vieillissement à la dégradation
KNAUF Thane Mur B2i	NPD	WS(P)0.2	NPD	Conforme	NPD	NPD	de 1.05 (e=24mm) à 7.40 (e=160mm)	0.023 (e=39mm) 0.022 (e=40mm)	T2	Z45 à 200	CS(10/Y)150	NPD	(2)	(3)	NPD

(1) Se reporter à l'étiquette du produit pour connaître l'épaisseur et la résistance thermique de l'isolant livré.
(2) Selon EN13165 : Les performances de réaction au feu des produits PU ne varient pas avec le temps.
(3) Selon EN13165 : Toute variation de conductivité thermique des produits PU dans le temps est traitée et prise en compte conformément aux Annexes A & C de la norme.

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé par le fabricant en son nom par :

Elena Antuña-Bernardo ; responsable environnement

À **Ungersheim**, le **2024-01-09**